Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 24 (1932)

Heft: 4

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Messieurs les Conseillers fédéraux, la situation extraordinairement grave dans laquelle se trouve notre économie nationale suisse actuellement et qui menace de s'aggraver encore nécessite l'intervention de moyens efficaces. Ce n'est qu'en unissant et en mettant à profit toutes les forces économiques, spécialement la richesse de notre pays, que nous empêcherons la crise d'avoir des suites désastreuses sur notre économie suisse. C'est dans l'intérêt des 900,000 salariés occupés dans l'industrie, les arts et métiers, le commerce et les entreprises de transport que nous nous adressons à l'autorité supérieure de notre pays en lui demandant instamment de donner suite aux désirs formulés dans la présente requête.

* *

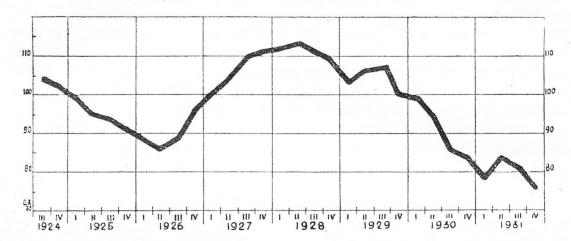
Cette requête a été signée par l'Union syndicale suisse qui compte actuellement plus de 200,000 membres, par l'Union fédérative du personnel des entreprises et services publics comprenant en chiffre rond 75,000 membres dont environ 64,000 adhèrent également à l'Union syndicale, ainsi que par la Fédération des Sociétés suisses d'employés avec 55,000 membres.

Economie politique. La situation de l'industrie.

L'enquête menée tous les 3 mois par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la situation de l'industrie, relève pour les 3 derniers mois de 1931, 2300 entreprises occupant 216,000 ouvriers. Ces rapports sur l'industrie sont très précieux et permettent une estimation subjective de la situation économique par les chefs d'entreprises mêmes. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, ces derniers ont plutôt tendance à trop de pessimisme dans leur jugement. Néanmoins, en temps que complément des autres statistiques sur la conjoncture, ces rapports méritent toute notre attention.

Pour les derniers trois mois de 1931, le jugement porté par les chefs d'entreprises sur la situation économique se résume en moyenne par « satisfaisant à mauvais ». Parmi les entreprises comprises dans l'enquête, le 10% seulement jouit d'un bon degré d'occupation, le 47% d'un degré d'occupation satisfaisant et le 43% d'un mauvais degré d'occupation. Néanmoins, les entreprises jouissant d'un bon degré d'occupation n'occupent que le 7% des ouvriers, et celles qui jouissent d'une situation satisfaisante, le 39%; par contre dans les entreprises où le travail va mal, on compte le 54% des ouvriers. De ce fait c'est donc pour plus de la moitié de la main-d'œuvre que la situation est jugée défavorable. Ce jugement équivaut à celui porté au début de l'année 1931. Mais étant donné qu'une certaine animation reprend généralement en automne dans le commerce (achats de Noël), le fait que la situation était la même à la fin de l'année qu'au commencement, prouve bien que la situation économique s'est véritablement aggravée.

Degré d'occupation de l'industrie. (50 = mauvais, 100 = satisfaisant, 150 = bon)



La courbe démontre les changements qui se sont opérés dans le degré d'occupation depuis 1924. Les grandes baisses de la conjoncture ont eu lieu en 1926 et en 1929 jusqu'en 1931. A part cela, on constate quelques vagues saisonnières. Fait curieux, c'est que depuis la moitié de 1929 jusqu'au début de 1930 la courbe descend nettement d'un trait rapide. En 1931, il y eut une légère amélioration saisonnière qui dura peu pendant le deuxième trimestre pour disparaître complètement le troisième trimestre et la courbe de descendre au niveau le plus bas à la fin de l'année. Toutefois il semblerait que la crise ne s'est pas développée avec la même rapidité en 1931. Nous attribuons cette constatation au fait que le pessimisme des industriels s'affirme déjà dans les rapports avant que la situation ait été aussi grave, c'est pourquoi l'aggravation de la situation, qui se manifeste réellement en 1931, est déjà exprimée dans la courbe de 1930. D'autre part, ce répit, ou du moins cette retenue dans l'altération de la conjoncture, doit être attribué au fait que la crise, après avoir exercé ses ravages dans l'industrie suisse d'exportation, a été arrêtée quelque peu dans sa course par la situation encore très favorable du marché indigène.

En effet, l'amélioration qui se produisit lors du deuxième trimestre est due uniquement à une augmentation du degré d'occupation en Suisse. La chose ressort très clairement des données sur le degré d'occupation des diverses branches d'industries. Le cœfficient d'occupation dans les industries a été (bon = 150, satisfaisant = 100, mauvais = 50):

		Exportation prédominante	Forte exportation, mais non exagérée	Consommation indigène dépassant l'exportation	487	Total
1930, Ier	trimestre	79	107	110		99
IIme	»	69	102	110		95
IIIme	>>	65	86	107		86
IVme	>>	67	84	102		84
1931, Ier	trimestre	69	74	94		78
IIme	>>	69	78	104		84
IIIme	>>	64	76	101		81
IV me	>>	64	69	97		76

Ces chiffres démontrent que c'est la situation des industries dont la consommation indigène dépasse l'exportation qui s'est le mieux maintenue. Ce fait justifie la revendication des syndicats préconisant que tout soit mis en œuvre pour maintenir la situation relativement bonne du marché indigène. Toute action en faveur de la baisse des salaires pourrait donner lieu à un recul catastrophique du degré d'occupation dans ce groupe d'industries, comme c'est actuellement déjà le cas pour les industries qui travaillent pour l'exportation.

Nous tenons également à publier ce que les chefs d'entreprises disent de la situation dans les diverses branches d'industries.

	Coefficient d'occupation						
	ler	ler	ler	ler	2me	3me	4me
	trimestre 1928 1929		trimestre 1930 1931		trimestre 1931	trimestre 1931 1931	
	4						
Industrie du coton	108	67	72	68	69	6 3	63
Industrie de la soie	109	87	70	76	70	60	54
Industrie de la laine	117	82	90	73	70	74	91
Industrie de la toile	121	98	92	94	100	96	78
Broderies	112	82	84	89	100	79	73
Autres industries textiles	103	121	135	87	68	59	77
Industrie des vêtements	119	84	117	77	88	89	77
Produits alimentaires	103	100	100	100	104	96	87
Industrie chimique	117	108	102	78	92	90	92
Papier, cuir, caoutchouc	92	98	103	75	74	73	70
Arts graphiques	127	125	122	115	115	106	110
Travaux sur bois	113	115	108	91	102	100	98
Industrie métallurgique et des							
machines	113	122	110	73	78	77	70
Ind. horlogère et bijouterie .	121	121	74	53	53	53	54
Ind. des pierres et de la terre	107	80	108	83	113	112	102
Industrie du bâtiment	115	105	108	101	111	109	103
Total	112	103	99	78	84	81	76

C'est dans les arts graphiques, dans l'industrie du bois et du bâtiment, dans les produits chimiques et alimentaires que la situation est jugée la plus favorable. Les renseignements que l'on obtient sur l'industrie horlogère et les soieries sont par contre des plus pessimistes, le cœfficient d'occupation n'est plus que de 4 points au-dessus du minimum. Les pronostics auraient probablement été plus défavorables encore si lors du quatrième trimestre quelques industries n'avaient pas été occupées par les commandes en prévision des fêtes de fin d'année.

Le rapport industriel de l'Office fédéral indique également le nombre des ouvriers occupés dans une même entreprise. Lors du quatrième trimestre, les effectifs étaient de 6,3% inférieurs à ceux du troisième trimestre 1931 et de 10.6% inférieurs à ceux du quatrième trimestre 1930. En prenant la moyenne de 1931, le nombre des ouvriers employés dans une même entreprise est de 9% inférieur à celui de 1930.

Le rapport indique en outre les modifications des conditions de travail. La durée du travail a été sensiblement réduite spécialement dans les entreprises qui ont à souffrir de la crise. Dans l'industrie horlogère, la durée du travail lors du dernier trimestre 1931 a été moins de 48 heures pour plus du 81% des entreprises. Dans l'industrie des machines, des métaux et du coton, le 32% des entreprises, et pour l'industrie de la laine le 29,5% ont réduit la durée du travail.

Actuellement la modification des salaires éveille un grand intérêt. Les données du rapport à ce sujet ne se rapportent, il est vrai, qu'à 75,000 ouvriers environ. Ces données donnent néanmoins de précieux points de repère sur la tendance du mouvement des salaires.

	Augmentation de salaires en ⁰ / ₀ des o en sont		Augmentation de salaires en ⁰ / ₀ du sa de tous les		
1925	3,42	0,95	0,65	0,10	
1926	1,15	0,97	0,23	0,27	
1927	0,6	1,41	0,21	0,33	
1928	1,52	0,07	0,26	0,014	
1929	1,77	0,02	0,30	0,006	
1930	2,45	0,18	0,38	0,18	
1931	4,5	9,2	0,06	0,95	
1931, Ier trimestre	2,8	9,8	0,03	0,2	
IIme »	5,3	7,9	0,01	0,05	
IIIme »	4,4	9,1	0,01	0,2	
IVme »	5,5	9,7	0,01	0,5	

Alors qu'en 1930 les salaires avaient encore tendance à augmenter quelque peu, il en est tout autrement depuis 1931. Il y a bien quelques exceptions, mais ces augmentations ne dépassaient pas plus de 5% et comparées au salaire total de tous les ouvriers compris dans l'enquête, représentent un très petit minimum (0,06% pour toute l'année). La réduction de salaire représente par contre de 9 à 10% pour les ouvriers qui en sont victimes. La diminution de salaire moyenne est de 1%. Pour savoir si cette proportion répond réellement aux conditions, il faudra, avant de se prononcer, consulter la statistique des salaires payés aux ouvriers victimes d'accident. Le tableau concernant les modifications trimestrielles des salaires démontre que la vague de baisse de salaires s'est étendue dans une large mesure durant le dernier trimestre de 1931 et qu'ensuite les salaires ont été réduits pour 4000 ouvriers en chiffres ronds ou le 5% de la main-d'œuvre et que le pourcentage des réductions de salaires a été aussi élevé que durant les 9 mois précédents.

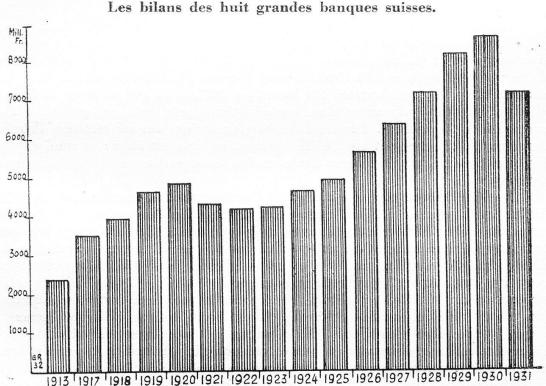
Fin 1931, les prévisions d'occupation ne sont taxées de «bonnes» que par le 2% seulement des entreprises. Les autres pronostics sur l'avenir sont pour la plupart « mauvais » ou « imprécis ». Les pronostics sont des plus défavorables pour l'industrie horlogère et celle des soieries. Il en est de même pour les autres branches du textile ainsi que pour l'industrie métallurgique et des machines. Les prévisions sont relativement favorables pour l'industrie des produits alimentaires, pour les arts graphiques et pour le bâtiment, soit dans les branches industrielles qui travaillent pour le marché indigène. Il est malaisé de dire si ces espoirs permettront de rétablir une situation raisonnable de l'économie, tout dépend du succès de la résistance que l'on opposera à la stupide politique de démolition de la capacité d'achat indigène que mènent les organisations patronales avec l'aide active du Conseil fédéral.

Les grandes banques suisses en 1931.

Si en 1930 déjà le rapide développement des grandes banques suisses subissait une accalmie, cette accalmie s'est transformée en un fort mouvement rétrograde au cours de l'année dernière. Ce recul est particulièrement évident dans le fait que les bilans ont diminué de 17% et même de 30% dans certains instituts bancaires. A part cela, nombreux sont les établissements qui ont subi des pertes importantes, ce qui n'a pas manqué de réduire dans de fortes proportions le bénéfice net. Ces faits sont dûs en général aux causes suivantes:

La pénible crise de crédit qui a sévi dans le courant de l'été 1931 sur le monde entier n'a pas épargné les banques suisses. Les grandes banques ont été particulièrement atteintes du fait qu'elles étaient fortement engagées sur les marchés internationaux. La crise de confiance qui devient de plus en plus aiguë par suite de la suspension des payements de la part de certaines grandes banques autrichiennes et allemandes eut naturellement ses répercussions sur les instituts qui avaient accordé de grands crédits à ces banques.

Ce serait néanmoins exagéré que d'attribuer en première ligne le recul des valeurs étrangères dans les grandes banques aux retraits effectués par le public. Ces retraits de fonds n'ont été importants que pour la Banque populaire où le compte de dépôts diminua de 84 millions et les obligations de 44 millions. Pour les autres établissements, ce sont les créanciers sur compte courant qui ont eu le plus à souffrir, mais ce qui est dû à d'autres raisons (intérêt trop peu élevé).



Il y a eu néanmoins un bouleversement effectif dans les crédits des banques. Les bilans devaient diminuer, car les avoirs en banque qui avaient augmenté démesurément ces dernières années furent diminués. Il s'agit ici d'une sorte de déflation du crédit. Les bilans des banques avaient été «soufflés» par des prêts consentis à des banques indigènes et étrangères. La crise les fait revenir à la mesure normale. Les avoirs en banque des huit grandes banques suisses ont diminué de 886 millions de décembre 1930 à fin 1931, ce qui représente plus de la moitié de la diminution du bilan. Les dettes de banque accusent un recul de 391 millions et s'élevaient fin 1931 encore à 470 millions. Les avoirs auprès d'autres banques s'élevaient à 718 millions, montant dans lequel figurent également les créances consenties aux grandes banques allemandes.

Le tableau suivant donne un aperçu du capital, du bilan et du bénéficenet des huit grandes banques suisses, établis à fin décembre 1931:

	Capital- actions	Réserves en million	Bilan s de francs	Bénéfice net	Bénéfice net en ⁰ / capital-	Dividende
Crédit suisse	150	53	1475	13,0	8,7	8
Société de banque suisse	160	53	1469	12,6	7,9	7
Banque populaire suisse	188	27,7	1376	5,6	3,0	3,09
Union des banques suisses .	100	32	819	5,0	5,0	5
Banque fédérale	100	30	615	5,0	5,0	5
Banque commerciale de Bâle	100	33,5	570	4,9	4,9	5
Banque d'escompte suisse .	80	5	463	*		
Leu & Co	50	7,2	384	3,1	6,3	6
Total fin 1931	928	241,4	7171	49,2	5,4	5,15
En 1930	909	240	8666	74,3	8,2	7,25
Modification 1931 contre 1930						
en %	+2,1	+0,6	-17,2	— 34	 34	-29
* Selon les livres pertes de 16 m	illions de	francs.				

Le capital-actions n'a été modifié que pour la grande banque de Genève. Etant donné que par suite de la faillite de la Banque de Genève le Comptoir d'escompte subit un run momentané, il y eut un assainissement sous forme d'une fusion avec la société financière de Genève, l'Union financière. Dans les deux instituts, le capital-actions fut amorti de 30%, mais par suite de la fusion et d'un nouveau versement d'un capital-actions privilégié, le capital a été augmenté de 20 millions. Par suite des versements qui ont été effectués l'année dernière, les réserves ont encore été augmentées, ce dont on ne se rend cependant pas compte dans la somme totale du fait des amortissements de la Banque d'escompte.

Le bénéfice net, comparé à celui de l'année précédente, a diminué de 34%. Si l'on avait procédé à l'établissement du bilan selon les anciens principes, il ne serait vraisemblablement pas resté de bénéfice net. Les banques n'ont que tout juste déclaré le bénéfice net qu'elles entendaient distribuer sous forme de dividendes. A part les sacrifices pour la grande liquidité, il faut attribuer pour une bonne part les amortissements sur les valeurs et les débiteurs à la diminution du bénéfice net. Dans les comptes de profits et pertes on a amorti plus de 20 millions sur les débiteurs. Il est probable que les amortissements secrets sont encore plus élevés. Mais, on en est à se demander si ces amortissements suffiront à couvrir les pertes prévues. En particulier, il est plus que certain qu'aucune réserve n'a été faite sur les avoirs bloqués par le moratoire en Allemagne et dans d'autres pays. Quant à savoir s'il y aura des pertes et dans quelle proportion, cela dépend du développement de la situation en Allemagne comme aussi de la durée de la crise. Quoi qu'il en soit, ces crédits gelés sont très importants. Les rapports annuels des grandes banques ne donnent aucun détail à ce sujet. Dans leurs assemblées générales, 3 banques ont donné des explications sur des avoirs bloqués. Pour la Société de banque suisse, cet avoir se monte à 91 millions, dont 9 millions sur des banques allemandes, 75 millions sur d'autres entreprises allemandes et le reste en Autriche et en Hongrie. La banque Leu & Co a 25 millions d'avoirs bloqués, dont 3 millions dans des banques. La direction de la Banque populaire n'a indiqué que les avoirs en banque qui en Allemagne s'élèvent à 22,6 millions; à part cela 8 millions se rapportent à l'Autriche et la Hongrie.

Toutes les grandes banques, à l'exception d'une, ont réduit leurs divi-Le Crédit suisse, soucieux de conserver son prestige, a décidé de maintenir à 8% le dividende qu'il verse depuis 37 ans. Pour la Banque d'escompte, le dividende est supprimé du fait que les pertes subies s'élèvent encore à 16 millions. Le dividende moyen des huit instituts bancaires est

tombé de 7,2 à 5,1%. Aucune somme n'a été affectée aux réserves, car les bénéfices ont tout juste permis la répartition des dividendes. Seule la Banque populaire a mis en réserve quelque 0,35 million.

La crise actuelle a atteint les grandes banques beaucoup plus gravement que ne l'avait fait celle de 1921/22. Grâce aux réserves qu'elles ont pu faire en temps de haute conjoncture, elles sont mieux armées qu'il y a dix ans. Malgré cela les grandes banques auront encore à souffrir longtemps des suites de la crise. L'avance très forte qu'avaient conquise les grandes banques par leur rapide développement ces dernières années sur les banques cantonales est en partie reperdue. L'avenir nous apprendra si après avoir surmonté la crise, le capital des grandes banques sera à même de reconquérir son ancienne puissance par une concentration décuplée. A notre avis, il est plus que probable qu'il en sera ainsi, car la faculté d'oubli du public et de l'opinion publique est sans limite et après quelques années de prospérité, rares seront ceux qui penseront encore aux tristes expériences qui furent faites grâce à la politique d'exportation des capitaux suivie par les grandes banques.

Education ouvrière.

A la Centrale suisse d'éducation ouvrière.

Le dernier rapport de la Centrale suisse d'éducation ouvrière a trait à une période de 20 mois, soit du 1er mai 1930 au 31 décembre 1931. Autrefois, l'activité de la Centrale se concentrait plus spécialement et presque exclusivement en hiver. A ce moment-là on jugeait préférable de ne pas couper le compte rendu de cette activité hivernale. Cet état de choses s'est modifié. Au lieu d'un seul cours de vacances, 5 sont organisés actuellement chaque année et ont lieu en été. L'activité de la Centrale s'étend dans d'autres domaines encore et cela toute l'année durant, à savoir: la location de films, désignation de conférenciers pour radio, etc., on ne peut donc plus parler de saison morte pour la Centrale. C'est la raison pour laquelle la Centrale suisse d'éducation ouvrière a décidé de faire coïncider son rapport annuel avec l'année civile. Nous extrayons de ce rapport les quelques données qui suivent:

Aucun changement n'est à signaler dans la composition de la Commission et du secrétariat. Les huit représentants de l'Union syndicale suisse sont: Peter Bratschi (F. O. M. H.), Victor Lang (cheminot), Martin Meister (Union syndicale), Ernest Moser (textile), Dr Hans Oprecht (services publics), Albert Redard (employés postaux), Charles Schürch (Union syndicale). Conformément aux statuts, le Parti socialiste suisse délègue 5 représentants, ce sont: Constant Frey, Albertine Hänni-Wyss, Auguste Huggler, Hermann Rupf, Thekla Wollermann. Le président est Martin Meister, les deux vice-présidents A. Huggler et Ch. Schürch, ce dernier est président de la division romande. Le secrétaire pour la Suisse allemande est le Dr Max Weber. E. P. Graber, secrétaire de la Suisse romande, a démissionné fin 1930. Depuis, tout le travail du secrétariat et de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, partie française, est assuré par le secrétariat de l'Union syndicale. Jost Degen continue à tenir la caisse.

Le travail de la Centrale a pris un tel développement ces dernières années qu'il ne sera bientôt plus possible de s'en occuper accessoirement. La nomination d'un secrétaire permanent est devenue une nécessité. Une décision dans ce sens a été prise par la Commission centrale. Elle sera réalisée dès qu'elle pourra désigner une personne capable.

Le Bureau de la Commission centrale a tenu 10 séances pour liquider les affaires et la Commission elle-même s'est réunie huit fois.